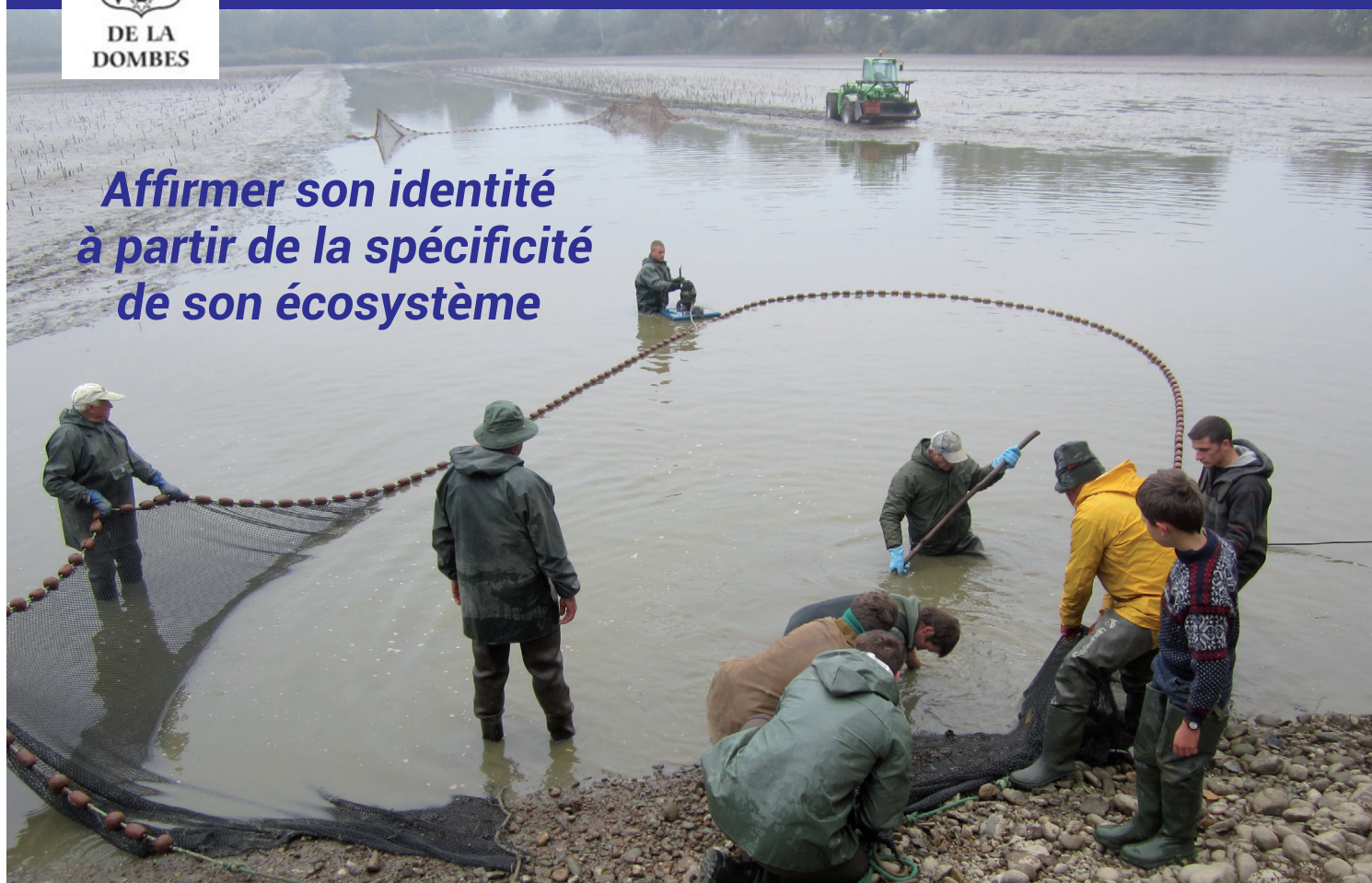




**Affirmer son identité
à partir de la spécificité
de son écosystème**



SOMMAIRE

- Introduction p. 32
- La Dombes, des territoires variés mais complémentaires et unis devant des enjeux communs p. 33
- Les étangs de la Dombes, une histoire longue et un système agro-piscicole original p. 35
- L'écosystème dombiste : fonctionnement, richesse et fragilité p. 37
- L'agriculture dombiste, diversité et contraintes p. 40
- Les ressources dombistes au cœur d'une agriculture durable p. 42
- Une filière piscicole structurée pour une économie viable et un écosystème durable p. 42
- Des richesses patrimoniales diversifiées p. 44
- La parole est donnée aux citoyens avec le Conseil local de développement p. 46
- La Dombes : affirmation d'une identité remarquable à dominante rurale ou disparition à bas bruit d'un écosystème exceptionnel? p. 47
- La démarche vers un PNR pour répondre à ces différents enjeux p. 50

La mission de l'Académie consiste essentiellement à contribuer à la promotion des composantes d'une culture commune à l'ensemble des habitants de l'entité territoriale dombiste. Bien que la Dombes ne bénéficie pas, pour l'instant, d'une véritable reconnaissance institutionnelle, elle doit s'efforcer d'affirmer son existence et de poursuivre son développement en le maîtrisant.

L'Académie consacre le cahier central de la revue, largement diffusée sur l'ensemble de la Dombes, à des réflexions sur l'avenir du territoire. Sous la responsabilité d'Isabelle Roussel, des acteurs du territoire font part de leur expérience dans le domaine de compétence qui leur est propre, pour une approche en quelque sorte pluridisciplinaire de la problématique du futur de la Dombes. Qu'ils en soient remerciés !

Gilbert Couturier





INTRODUCTION

Isabelle Roussel

A lors que la Dombes connaît un renouveau démographique grâce à la pression urbaine exercée par l'agglomération lyonnaise mais aussi, dans une moindre mesure, par les villes-portes de Bourg-en-Bresse, Mâcon et Villefranche-sur-Saône, le moment est venu, pour les Dombistes, de s'interroger sur l'avenir de leur territoire. **Existe-il, au-delà des découpages administratifs, une entité dombiste susceptible de s'affirmer et de se développer ?** Quelles formes de développement faut-il envisager pour respecter la fragilité de l'écosystème et les modes séculaires choisis pour sa mise en valeur : prairies, cultures, pêche, chasse ? Comment les nouveaux habitants s'approprient-ils le patrimoine et ses spécificités pour créer de nouvelles richesses susceptibles de se combiner avec l'agriculture locale et façonner une entité plus autonome ?

De nombreuses réflexions ont déjà été engagées sur ces questions, en particulier dans le cadre du CDDRA (Contrat de Développement Durable de la Région Rhône-Alpes), c'est pourquoi, le moment est venu de rendre compte de ces savoirs qui de Villette-sur-Ain à Trévoux, de Miribel à Thoissey, se font l'écho des préoccupations des Dombistes sur leur avenir.

La proposition retenue consiste à focaliser cette contribution sur l'étang en montrant que ce dernier est un marqueur de l'identité de la Dombes et que, par le biais de la réhabilitation et de la promotion de l'étang, c'est tout le développement de la Dombes qui est « tiré par le haut », en cohérence avec les préoccupations liées aux exigences d'un développement durable respectueux des caractéristiques du territoire.

L'étang, choisi cette année comme lieu de cristallisation des savoirs, est associé à l'identité dombiste non seulement dans l'acception restrictive qui en fait un élément patrimonial à préserver, mais aussi et surtout en tant qu'origine d'une volonté de promotion d'une ressource économiquement viable et bénéfique à tous les habitants de ce vaste territoire, regroupant le plateau et ses côtières et situé aux portes de la ville de Lyon.

L'étang, considéré comme l'élément déterminant pour la pérennisation de l'entité dombiste, constitue le résultat du long façonnement de ce territoire par les hommes qui l'ont habité, mais il est également un lieu soumis à des menaces qui dépassent de loin la rapacité du cormoran puisque le changement climatique, l'extension de l'urbanisation, le démantèlement du foncier pèsent lourdement sur l'avenir de ces lieux de charme, de ces viviers de poissons et de ce « paradis » de la biodiversité... L'un des paris importants que la Dombes doit relever est l'intégration de ses étangs dans des systèmes économiquement viables, pour un enjeu lié à son avenir. L'étang est intrinsèquement associé aux pratiques de la chasse et de la pêche qui assurent sa pérennité et lui confèrent une valeur économique renchériée par l'attractivité et le charme de paysages variés. Mais il dépend également de son intégration au sein de pratiques agricoles qui évoluent rapidement tant dans les systèmes que dans les structures d'exploitations.

L'objectif consiste à faire prendre conscience aux lecteurs, grâce à une mosaïque de « flashes » rédigés par des auteurs différents, que l'avenir de la Dombes se joue en fonction du développement de l'entité territoriale dombiste respectueuse de ses ressources locales et soucieuse de leur mise en valeur. La rédaction de chacun de ces courts textes a été confiée à des acteurs qui maîtrisent déjà le sujet et le contenu et qui ont accepté de réaliser l'exercice difficile de la synthèse et de la clarté. Les regards croisés portés par des acteurs ayant des compétences différentes permettent une approche pluridisciplinaire pour une vision patrimoniale et partenariale de l'avenir du territoire.

LA DOMBES, DES TERRITOIRES VARIÉS MAIS COMPLÉMENTAIRES ET UNIS FACE AUX ENJEUX COMMUNS

Michel Raymond

**La Dombes ? On pense tout de suite aux étangs, aux oiseaux...
mais cette vision est réductrice.**

La Dombes est bien cela, mais bien plus que cela.

C'est un vaste territoire, un plateau façonné par les glaciers alpins, qui s'étend de la métropole lyonnaise à l'agglomération bourguignonne, et de la rivière et plaine de l'Ain à la Saône ; cette rivière, avec les agglomérations de Villefranche-sur-Saône et de Mâcon au nord-ouest, sépare la Dombes du Beaujolais. Ce territoire est « encadré » non seulement par ces agglomérations, mais aussi par un réseau d'autoroutes A6, A46, A42... et traversé par une ligne TGV, tout en conservant son caractère rural, ou en partie péri-urbain, et en étant tributaire de sa géographie et doté de sols issus des dépôts glaciaires, bien sûr, mais aussi façonné par l'histoire et les hommes.

La principauté de Dombes dont Trévoux était la capitale, souveraineté frontière avec le royaume de France et le Saint Empire romain-germanique, mais aussi la proximité avec la ville de Lyon, ont marqué la Dombes, de Trévoux à Pérouges, de Thoissey et Châtillon-sur-Chalaronne à Montluel, léguant un patrimoine historique majeur. Les châteaux du Val de Saône ou de la Dombes, les cités anciennes ou encore le parlement de Dombes, créé par François 1er, sans oublier le « Dictionnaire de Trévoux », en témoignent.

Les hommes ont aussi façonné la Dombes, transformant son plateau argileux et humide en « système » des étangs, système économique et écologique extraordinaire. Les savoir-faire liés aux étangs, avec l'alternance de l'évolage et de l'assec, la pêche, la chasse... sont quasiment uniques. La biodiversité, les oiseaux sédentaires ou migrateurs, avec 277 espèces recensées, sont également exceptionnels. Les grandes cultures céréalières, depuis quelques décennies, modifient cependant progressivement ce territoire.

La Dombes, malgré le « s » de sa terminaison qui tendrait à accréditer l'idée d'un pluriel, constitue un



Trévoux et la Saône Photo Louis Houdus

unique pays, le « pagus dombensis » composé de territoires variés qui se complètent admirablement.

La Dombes des étangs est le cœur de ce territoire avec ses quelque 1100 étangs constituant un paysage en mosaïque, lorsqu'ils sont vus du ciel ; c'est aussi une atmosphère changeante au fil des saisons. Pisciculture, cultures et chasse y sont imbriquées intimement, et économiquement. C'est aussi un réservoir de biodiversité, une terre d'accueil pour les oiseaux. L'eau de pluie est retenue par les étangs, et les rivières de la Veyle et de la Chalaronne s'écoulent du plateau en formant d'agréables vallées en direction de la Saône. D'autres cours d'eau sont de moindre importance comme le Formans. À l'est les rivières empruntent des pentes plus accentuées en direction de la plaine de l'Ain, comme en témoigne le cours un peu plus rapide de la Serein à Montluel. Ce sont aussi des corridors biologiques qui font le lien avec le Beaujolais à l'ouest et la plaine de l'Ain et le Bugey à l'est.

Si la Dombes n'est globalement

pas une zone de grande forêt, mais plutôt de bois autour des étangs, le plateau central se transforme pourtant en un secteur beaucoup plus boisé à l'est et au nord-est. C'est la Dombes forestière, de Chalamont à Lent et Péronnas, avec les forêts de Seillon et de la Rena, aux portes de Bourg-en-Bresse. Ce sont des forêts de chênes, de charmes, de châtaigniers...

Au sud-est, lorsque le plateau de Dombes s'incline brusquement vers la plaine de l'Ain et du Rhône, le secteur dit de la « Côtière » de Dombes offre un contraste entre le plateau dombiste, avec ses espaces naturels et agricoles, et le pied de la Côtière, très urbanisé et aménagé. La complémentarité entre ces terroirs (vigne et vergers sur les pentes, pâturages dans les « brotteaux », bois et labours sur le plateau) a fait la prospérité des nombreux villages qui s'égrènent le long de ce talus entre Pont-d'Ain et Lyon. La voie ferrée Lyon - Ambérieu en Bugey et l'autoroute A42 en direction de Genève et Bourg-en-Bresse ont favorisé l'étalement urbain de l'agglomération

lyonnaise, de Miribel à Meximieux. Mais le plateau, entre les Échets (commune de Miribel) au sud et Pérouges, plus au nord, est encore suffisamment préservé de l'urbanisation massive, même si l'avancée urbaine y est bien visible.

En allant vers le nord et l'ouest, le réseau des étangs se desserre peu à peu pour laisser la place à la Dombes bocagère, où les cultures, l'élevage et le maraîchage sont plus développés. La Chalaronne, dans son cours inférieur, traverse ce secteur et crée une vallée verdoyante traversant petites villes et villages, de Châtillon-sur-Chalaronne à Saint-Etienne et Sant-Didier sur-Chalaronne, avant de se jeter dans la Saône à Thoissey.

A l'ouest, le plateau de Dombes s'incline vers la Saône, formant un magnifique coteau bien exposé, avec de nombreux châteaux et de superbes perspectives sur la vallée et, en vis-à-vis, sur le Beaujolais. Lieu de circulation terrestre et fluviale, le Val de Saône s'étend, pour ce qui concerne la Dombes, du secteur de Trévoux à celui de Thoissey. Bande étroite de quelques centaines de mètres, il est en partie inondable, formant un corridor biologique majeur nord-sud. C'est aussi un trait d'union entre le Beaujolais et la Dombes, menacé par les pressions urbaines liées à la proximité des grandes agglomérations limitrophes. **Au sud du Val de Saône**, installée sur le seul coteau de méandre de la Saône exposé au sud, Trévoux, capitale de la principauté de Dombes durant plusieurs siècles, avec son château, son Parlement et sa cité

historique, ses perspectives sur la plaine, les Monts d'Or et le Lyonnais, a été, labellisée « Pays d'art et d'histoire » par le ministère de la Culture au sein de la Communauté de communes.

Citons la Grande Mademoiselle, Anne-Louise d'Orléans, duchesse de Bourbon-Montpensier et cousine de Louis XIV, souveraine de Dombes, qui, arrivant à Trévoux et en Dombes en 1658, admire la beauté des paysages dombistes, au point d'écrire dans ses mémoires : **« Il est vrai que le pays de Dombes, du côté où j'arrivai, est le plus beau du monde. »**

Ces territoires variés constitutifs de la Dombes sont confrontés aux mêmes enjeux, enjeux primordiaux pour l'avenir de cette belle région. Face aux pressions urbaines liées à la proximité de grandes agglomérations qui génèrent de l'étalement urbain et de la circulation automobile, la Dombes a l'obligation de définir ses limites, à l'intérieur desquelles elle doit choisir son modèle de développement, différent de celui de ses voisins, et notamment de la métropole lyonnaise.

Encore faudrait-il, et c'est le deuxième enjeu commun, que la Dombes se dote d'une structure institutionnelle unique et cohérente, au lieu de l'éclatement et du morcellement actuels : les communautés de communes, les syndicats mixtes se superposent, contribuant au fameux « mille-feuille » institutionnel.

Au-delà des structures, c'est aussi l'identité dombiste qui doit être confortée collectivement, entre anciens et nouveaux

habitants du territoire. Le travail collectif des acteurs est aussi une réponse à apporter au tempérament dombiste. À une époque où l'évolution de la société tend vers un ancrage territorial plus marqué et un retour au local, le besoin d'unité s'impose. L'extension de la périurbanisation, les besoins de tourisme et de récréation, l'évolution d'une agriculture tiraillée entre la mondialisation et la proximité, imposent une affirmation de la cohérence d'un développement territorial endogène, maîtrisé par la population locale. L'étang est au cœur de ces enjeux puisqu'il participe au développement de l'économie dombiste dans ses multiples composantes : pêche, chasse, tourisme, agriculture et signe l'affirmation d'une entité territoriale.

Le système écologique et économique des étangs de la Dombes est complexe. Il est menacé par la rentabilité faible de la pêche, l'abandon de l'activité piscicole au seul profit de la chasse, la disparition de certains au profit de grandes cultures, la qualité parfois médiocre de l'eau et les espèces nuisibles ou invasives. Sauver le système des étangs est donc un enjeu majeur, qui nécessite de travailler collectivement pour l'évolution et l'adaptation des pratiques agricoles et piscicoles, la régulation des espèces animales et végétales invasives, la reconquête de la qualité de l'eau.

C'est ainsi que nous pourrions transmettre le territoire dombiste aux générations futures dans un état au moins aussi bon que celui que nous avons reçu en héritage !



Abergement-Clémenciat



La principauté de Dombes composée de douze châtellenies

Les étangs de la DOMBES

UNE LONGUE HISTOIRE ET UN SYSTÈME AGRO-PISCICOLE ORIGINAL

Laurence Bérard

Jusque récemment - quelques décennies à peine -, on faisait la différence entre étangs d'empoisonnage, dans lesquels on produit les alevins de deux étés, et étangs de pose, plus spécifiquement réservés à la production d'alevins d'un été.

Cette antériorité, associée à un modèle agricole particulièrement original et unique en France sous une forme aussi aboutie, est attestée par de très nombreux documents. Ainsi, ce système d'exploitation a été mis en place et organisé en vue de produire des carpes. Il a entraîné d'importantes répercussions sociales. D'emblée, les modalités de création des étangs ont favorisé la noblesse et la bourgeoisie. L'évolage appartenait à ceux qui pouvaient assumer les frais entraî-

nés par la construction de l'étang, devenant ainsi propriétaires du sol inondé deux années sur trois. L'assec permettait d'abondantes récoltes, comparées à celles des terres voisines, mais la production de poisson, dont le commerce s'effectuait aisément à Lyon, était encore plus rentable. Aujourd'hui encore la majorité des étangs appartient à des propriétaires citadins.

La gestion de l'eau, assec et évolage

L'élevage de la carpe repose traditionnellement en Dombes sur un cycle original, faisant alterner élevage de poissons en eau et culture de céréales en assec.

Les étangs sont alimentés grâce à un réseau dense de fossés ras-

semblant les eaux de pluie, sur lequel les exploitants interviennent à certaines périodes du cycle annuel. Chaque année, ils sont alevinés, vidés puis pêchés à l'automne suivant. Tous les quatre ou cinq ans en moyenne, ils sont pêchés au printemps et laissés à sec, en général un été, pour être cultivés en avoine ou en maïs. Tanches, rotengles, gardons, brochets et parfois des sandres depuis quelques décennies sont également élevés dans les mêmes étangs, mais seule la carpe fait l'objet d'une production séparée et transformée.

Un ensemble de pratiques et de savoirs locaux diversifiés concernent à la fois la gestion de l'eau, l'exploitation de l'étang en eau associé à l'élevage du poisson et les travaux et culture d'assec. La gestion de

Un système de production qui s'est mis en place au Moyen Âge

Le premier témoignage indiscutable de la présence des étangs en Dombes remonte au XIII^e siècle : en 1230, selon Guigues (1873), la charte de fondation de la chartreuse de Poleteins fait état d'un étang donné par Marguerite de Beaujeu qui l'avait fait construire. De nombreux actes de la deuxième moitié du XIII^e siècle mentionnent leur construction. Ils sont considérés "d'intérêt public" au XV^e siècle. Il suffit dès lors d'être propriétaire d'un point bas pour construire un étang, en inondant au besoin les terres voisines. De ce droit d'inondation découle la dissociation de la propriété de la terre et de l'eau. Accompagnant ce système d'exploitation complexe, tout un ensemble de droits et d'usages sont instaurés, identifiant les droits et les devoirs respectifs des nombreux propriétaires et usagers de l'eau et du sol. La surface

inondée augmente sans cesse : au XVIII^e, elle atteint plus de 20 000 hectares.

L'ampleur même de ce succès est à l'origine de leur remise en question. Une première polémique voit le jour en pleine période révolutionnaire, qui tend à les associer au système féodal. Une seconde, autrement plus virulente, se déroule au siècle suivant sur le terrain de l'hygiène et de l'agronomie, donnant lieu à une avalanche de pamphlets entre «carpiers» et «dessècheurs». Une première loi autorise leur assèchement, une seconde leur remise en eau, car il s'avère que ce système reste très performant dans le contexte agronomique de l'époque.

Un élevage particulièrement lucratif est à l'origine de cette exploitation complexe. Le nombre des jours maigres, qui intègre les quarante jours du carême, le mercredi, le vendredi et le samedi jusqu'au XVI^e siècle, demeure élevé au cours des siècles suivants. L'étang qui est pêché constitue alors une source importante de revenus. La carpe est d'un élevage aisé, c'est un poisson très résistant. Les voituriers l'acheminent dans des "tonnettes" remplies d'eau, les poissonniers la transvasent dans des bateaux-viviers pour le stockage. Certains, s'ils prennent la peine de les rafraîchir la nuit, peuvent la transporter durant trois jours en hiver, à sec en couches alternées avec de la paille. Les informations concernant le transport du poisson se rapportent majoritairement à la carpe. Par ailleurs, l'organisation de ce système d'élevage traduit la place prépondérante qui est accordée à ce poisson. Seule cette espèce fait l'objet d'un élevage d'alevins dans des étangs dédiés à cette activité.



Tri de poissons à Versailleux

l'eau met en œuvre divers types de barrages, comme les batardeaux ou les empellements, sur lesquels les exploitants interviennent régulièrement. Il en va de même des ouvrages concernant l'étang : le thou (ouvrage de vidange), l'ébie (trop-plein), l'arrivée d'eau (prise d'eau). La phase de l'évolage – période en eau – commence par le remplissage de l'étang. Une grande importance est accordée à l'origine des eaux d'alimentation, appréciées différemment selon qu'elles ont traversé un bois, une terre, ou qu'elles arrivent directement d'un autre fond.

L'alevinage suit des règles précises : on empoissonne «à la tête» les carpes et les brochets, «au poids» les tanches, rotengles et gardons. Les stades de croissance des différentes espèces font l'objet d'une dénomination bien définie. Ainsi, le brochet se décline en crayon, plus petit que le filaton, tous deux alevins d'un été, et en brocheton, plus petit que le poignard, chacun d'eux étant âgé de deux étés. Les feuilles et les panots désignent respectivement les alevins de carpe d'un ou deux étés et l'expression «la mère carpe» désigne le reproducteur mâle ou femelle. Pour les «blancs», appellation générique incluant les rotengles et les gardons, on distingue l'aiguillon, alevin d'un été. On reconnaît là aussi l'aiguillon de tanchon, alevin d'un été et le tanchon, âgé de deux étés pour les tanches. Les exploitants adaptent les empoissonnages en tenant compte des caractéristiques propres à l'étang considéré, « ça dépend du fond ».

La phase finale de l'exploitation de l'étang en eau est la pêche, précédée de la «mise en pêche». Faire couler l'étang consiste à ouvrir le thou assez longtemps à l'avance pour qu'il soit «en pêche» à la date fixée. Il doit conserver alors la quantité d'eau nécessaire pour permettre au poisson de vivre, sans pour autant qu'elle soit trop importante pour ne pas gêner la pêche. Le thou est ouvert faiblement dans un premier temps afin que les poissons se rassemblent peu à peu dans les points bas, sans risquer de rester prisonniers des herbes ou des éventuelles flaques d'eau.

La pêche suscite un intérêt considérable, surtout le premier coup de filet, qui donne des indications essentielles. **Quels que soient les soins apportés durant l'année, l'attention portée aux empoissonnages ou aux conditions climatiques, la pêche est toujours susceptible de réserver des surprises.** Dès qu'il connaît le tonnage pêché en carpes et le poids moyen du poisson, le producteur vérifie s'il « retrouve le nombre de têtes », c'est-à-dire si tous les alevins de carpe déversés l'année précédente sont restés en vie. L'exploitant qui dirige la pêche n'a de cesse de veiller à son bon déroulement pour qu'à aucun moment le poisson ne souffre. Ce dernier, rassemblé dans la pêcherie, est rapidement sorti de l'eau, trié, porté puis pesé. Une pêche ne supporte pas le manque d'organisation, l'absence de commandement ; les ordres donnés doivent être précis et les tâches clairement définies.

Enfin, un autre ensemble de connaissances concerne l'exploitation de l'étang en assec. Le sol

est difficile à travailler ; il faut «faire égoutter l'étang» par un travail d'assainissement préalable avant de le labourer. L'étang doit être «pris à temps». Le «blanc» au centre, le « défaut de l'eau » à l'endroit où l'eau bat pendant l'évolage: les rives envahies de végétation ne se labourent pas de la même façon.

Aujourd'hui ce système d'exploitation tend à évoluer. Les cormorans l'ont beaucoup perturbé jusqu'à le mettre en danger, mais on assiste aujourd'hui à une prise de conscience de ce que représentent les étangs pour la Dombes. Les initiatives se multiplient pour améliorer ce système de production, qui possède beaucoup d'atouts à une époque où l'on se préoccupe de conditions de productions respectueuses de l'environnement et de la santé. Des démarches de valorisation se mettent en place. Souhaitons que la dynamique impulsée aboutisse à la mise en place d'une filière qui relance durablement la pisciculture.



Un thou

L'ÉCOSYSTÈME DOMBISTE : FONCTIONNEMENT, RICHESSE ET FRAGILITÉ

Samuel LAVIEILLE

La Dombes est une zone humide d'exception, d'importance internationale pour sa biodiversité, notamment pour les oiseaux d'eau, dont la richesse est liée à la présence d'un réseau d'environ 1 100 étangs et à une mosaïque de milieux (prairies, cultures, bois) utilisés et entretenus par diverses activités humaines (agriculture, pisciculture, chasse).

Pour comprendre le paysage actuel de la Dombes, il est nécessaire de remonter dans le temps, à l'époque des dernières grandes glaciations, dites du Riss et du Würm, entre -250 000 et -180 000 ans et entre -60 000 et -22 000 ans. Les passages des glaciers ont donné à la Dombes son aspect légèrement vallonné, ils ont déposé de l'argile au creux des dépressions et des cailloux alpins, appelés moraines, utilisés pour la construction des bâtiments. La topographie et l'imperméabilité des sols permettront la création, au Moyen Âge, des étangs sur le plateau qui domine les vallées de l'Ain et de la Saône depuis ses côtières.

Un patrimoine naturel remarquable....

Du point de vue écologique, la renommée de la Dombes dépend essentiellement de l'extraordinaire richesse des peuplements d'oiseaux qui vivent et séjournent sur son territoire. Les étangs dombistes, organisés en véritables chaînes alimentées par la pluie, présentent un profil assez plat et des eaux peu profondes qui permettent le développement de différentes ceintures végétales organisées selon les hauteurs d'eau. Chacune de ces formations végétales, en offrant « gîte et couvert », contribue à la diversité des peuplements d'oiseaux: canards, mouettes et guifettes, hérons, foulques, grèbes, martins-pêcheurs et ou encore limicoles et passereaux. De nombreux oiseaux ont besoin des zones terrestres entourant les étangs : le canard chipeau et la bergeronnette printanière nichent dans les prairies de fauche, le héron cendré et le héron bihoreau construisent leurs nids dans les bois humides. L'étang est l'écosystème principal de la Dombes et lui confère son identité.

Dans le numéro 27 de la revue « la Dombes » (2007), A. Bernard et P. Lebreton avancent le nombre de 277 espèces d'oiseaux observées en Dombes, dont 123 migratrices et 154 nicheuses, et parmi ces dernières 110 de façon régulière. Dix espèces nicheuses, liées aux étangs, d'intérêt communautaire, c'est-à-dire protégées au niveau européen, sont recensées sur le territoire. Leur survivance constitue un enjeu patrimonial majeur. L'extraordinaire diversité de l'avifaune ne doit pas occulter les autres richesses écologiques de la Dombes. Une trentaine d'espèces végétales protégées sont présentes de façon commune sur les étangs et les espaces environnants, ainsi que plusieurs espèces animales d'intérêt communautaire telles que la leucorrhine à gros thorax, le cuivre des marais et le murin à oreilles échancrées. La forêt, très morcelée, s'étend sur une part non négligeable du territoire, elle est peu exploitée pour le bois d'œuvre mais représente une richesse potentielle pour la pratique de la chasse et l'exploitation du bois de chauffage.

La diversité des poissons contribue à la richesse de la biodiversité dombiste, assurant, par ailleurs, une certaine rentabilité économique et la pérennisation des étangs avec leur peuplement d'oiseaux, d'animaux et de végétaux.

... mais fortement menacé.

Depuis une vingtaine d'années, plusieurs études rendent compte de l'appauvrissement de cette biodiversité, notamment en ce qui concerne les oiseaux d'eau. L'évolution des populations de canards est particulièrement révélatrice de l'état écologique des étangs. En moyenne, la Dombes a connu une diminution des populations de canards nicheurs de 85 % entre les années 1960 et 2000. La diminu-

tion du nombre de colverts, dont les effectifs nicheurs ont été divisés par dix en quarante ans, est spectaculaire. Certaines espèces, telles la sarcelle d'été ou le canard souchet, dont les couples nicheurs se comptaient par centaines dans les années 70, ne sont désormais que rarement observées en Dombes. De nombreuses hypothèses relatives aux facteurs de diminution de la reproduction des canards en Dombes sont formulées : la progressive reconversion des prairies en terres cultivées, le développement des fauches précoces et certaines pratiques de chasse ne sont pas pour rien dans cette évolution. La diminution des zones de nidification a renforcé l'impact des prédateurs, qui participent fortement à la destruction des couvées de canards.

La dégradation des milieux liés à l'étang peut expliquer les fortes diminutions de certaines populations d'oiseaux. Dans son ouvrage «Dombes, d'hommes et d'oiseaux», M. Benmergui corrèle la très forte diminution des colonies de guifettes moustac (une sterne des eaux douces et stagnantes qui installe son nid sur la végétation flottante des étangs), avec la dégradation des herbiers aquatiques en Dombes et avec une carence des milieux en ressources alimentaires.

Le patrimoine écologique de la Dombes a connu depuis une trentaine d'années une forte dégradation dont les causes, fortement liées aux modifications des pratiques agricoles, dépendent aussi d'un changement rapide du système économique et social. En particulier, la dépréciation gustative de la carpe et la diminution du prix du poisson contribuent à amoindrir la rentabilité des activités piscicoles et à décourager ceux qui avaient investi dans cette



Fuligule

activité. De nombreuses tentatives détaillées ci-dessous tendent à inverser cette tendance.

Un fragile équilibre...

Si l'homme est bien le principal responsable des dégradations multiples dont l'écosystème dombiste victime depuis quelques décennies, il a pourtant été l'instigateur, puis le gestionnaire pendant des siècles, de cette richesse faunistique et floristique en associant l'élevage et les productions agricoles et piscicoles.

Si l'étang n'est pas entretenu, l'évolution naturelle le conduit vers l'atterrissement total et un appauvrissement écologique et économique. Dans le cas de la Dombes, cet entretien a été rendu possible grâce à une mise en valeur selon un cycle d'évolage (mise en eau pour la production piscicole) puis d'assec (culture du sol de l'étang enrichi par les limons). Ce fonctionnement perdure depuis le Moyen Âge. Les poissons fouisseurs (carpes, tanches), principale production dombiste, limitent la pénétration de la lumière dans l'eau en remettant en suspension des sédiments et ralentissent ainsi le processus naturel d'eutrophisation des étangs.

La Dombes, comptant très peu de sources, l'homme, pour permettre

la collecte, la circulation et le partage de l'eau pluviale, a dû créer un réseau hydrographique très dense composé d'ouvrages et de plusieurs centaines de kilomètres de fossés. Ce système multiséculaire et interdépendant nécessite un entretien permanent et une gestion collective complexe, qui ont permis à la fois d'alimenter en eau les étangs mais également de drainer les terres environnantes, rendant ainsi possible leur exploitation agricole. Les élevages équin et bovin pouvaient ainsi profiter des prairies et des cultures céréalières dans les assecs. Le développement, la combinaison et les interactions des activités agricoles et piscicoles ont ainsi permis le développement d'un agrosystème complexe à l'origine de l'exceptionnelle biodiversité que nous connaissons. La richesse de l'avifaune confère à la Dombes, territoire de chasse au gibier d'eau, une renommée nationale.

Dès le XIX^e siècle, motivés par l'abondance, la diversité et la qualité du gibier, de nombreux amateurs de chasse, notables lyonnais le plus souvent, ont acquis de grandes propriétés en Dombes. Aujourd'hui, quel que soit l'avis que l'on porte sur cette activité, il est indéniable que la chasse constitue une source de revenus importants, qui permet à

de nombreux propriétaires fonciers d'assumer les frais importants générés par l'entretien des étangs, indispensable pour maintenir la biodiversité. La présence de l'agglomération lyonnaise dont les ramifications s'étirent le long des côtières et montent même à l'assaut du plateau, exerce une pression foncière avérée, tout en représentant un marché potentiel et une ouverture vers les grands axes de communication nord-sud.

...sur le point de se dérégler.

Comme toute activité économique, l'agriculture dombiste développe une logique de compétitivité. La fragilité économique des élevages bovins du territoire a engendré une évolution des systèmes d'exploitation et souvent une réorientation céréalière, puisque la baisse du prix du lait, voire de la viande, pousse à cultiver des céréales et à délaissier l'élevage. L'accroissement constant des surfaces emblavées au détriment des surfaces en herbe et de l'élevage contribue à accentuer la pression environnementale des pratiques agricoles sur un milieu naturel dombiste déjà extrêmement fragilisé (pollution par les phytosanitaires, disparition des zones de nidification). L'agriculture entre aussi en

concurrence avec l'urbanisation périurbaine, qui, là où elle est possible, surtout à proximité des axes de communication, confère aux terrains une forte valeur marchande.

La raréfaction progressive des espèces constitutives de la biodiversité menace la pérennité de la chasse traditionnelle en Dombes, véritable locomotive économique des étangs. Dans un contexte actuel où la pisciculture dombiste peine à équilibrer ses comptes, la perte du capital cynégétique apparaît comme un risque majeur pour le maintien en eau et la préservation de la biodiversité des étangs.

Depuis longtemps, les pratiques cynégétiques et piscicoles cohabitaient sans problème, mais l'irruption du cormoran dans les années 90 a rompu l'équilibre initial. Pour protéger le poisson, il faut pêcher plus tôt, effaroucher les piscivores⁽¹⁾, protéger les empoissonnages,... Ce sont des pratiques nouvelles qui peuvent déranger le gibier, qui requièrent la présence humaine et sont donc peu mises en œuvre par certains propriétaires, habitant peu en Dombes. Depuis 20 ans, les quantités de poissons pêchés ont considérablement diminué. L'abandon progressif de l'activité piscicole par certains gestionnaires d'étangs a des conséquences néfastes sur le fonctionnement hydraulique et écologique des étangs, qui, s'ils ne sont plus pêchés ne sont généralement plus vidés. Dès lors interviennent des problèmes d'approvisionnement en eau pour les étangs situés en contrebas.

L'équilibre de la Dombes repose donc sur la pérennisation de ces trois activités traditionnelles (pisciculture, agriculture et chasse) indispensables à la bonne gestion écologique et économique des étangs et à leur intégration conjointe dans un projet de développement durable du territoire.

Une prise de conscience et une volonté commune de comprendre et d'agir

On constate depuis quelques années une prise de conscience générale de la part des acteurs locaux – propriétaires, agriculteurs, membres des collectivités locales –, faisant apparaître la nécessité de relever les défis auxquels le territoire est confronté. Le monde agricole a réagi en renouvelant les techniques culturales et en multipliant les idées susceptibles de promouvoir des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Celles-ci sont encore trop modestes au regard de l'enjeu que constitue la réussite du territoire, mais sont fortement encouragées par les pouvoirs publics. Les travaux actuellement menés par l'ONCFS sur le bassin de l'étang du Grand Birieux ont pour but de trouver des explications (et des solutions) aux problèmes posés par la diminution des herbiers aquatiques en Dombes, dont le rôle est essentiel pour la sauvegarde de l'écosystème. Des expérimentations de pratiques agricoles alternatives et d'aménagements sur le pourtour des étangs vont être conduites en 2014, afin d'en étudier les effets sur le milieu. En Dombes, mais aussi sur le cours inférieur de

la Veyle et de la Chalaronne, entre 2009 et 2014, des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) ont permis d'engager 118 agriculteurs dans la mise en place de différentes pratiques permettant d'améliorer la qualité de l'eau et de préserver les composantes de la biodiversité en bordure des étangs.

Le syndicat mixte Avenir-Dombes-Saône, grâce aux financements de la région Rhône-Alpes et à l'élaboration d'un livre blanc par le conseil général de l'Ain, a mis en place des politiques de soutien à la production piscicole dombiste. Ces aides devront permettre aux propriétaires d'étangs et aux acteurs de la filière de répondre à leurs besoins et ainsi de pérenniser cette activité fragile, véritable marqueur économique et culturel du pays dombiste. Des efforts orientés vers la valorisation des produits traditionnels de la gastronomie contribueront à la promotion de la Dombes et de ses côtières pour élaborer un projet de développement économique endogène, spécifique et cohérent.

¹ Le cormoran n'est pas la seule espèce invasive: ragondins, aigrettes et cygnes se multiplient avec rapidité



Iris ou le lys royal

L'AGRICULTURE DOMBISTE, DIVERSITÉ ET CONTRAINTES

Cyrille Rimaud

Depuis plus d'un demi-siècle, l'agriculture en Dombes, comme dans les autres "pays" de France, a su s'adapter en permanence. Soumis aux modifications de la politique agricole commune, aux nouvelles normes en tout genre, à la loi du marché, à la nécessité d'une adaptation aux nouvelles technologies, les agriculteurs exercent à la fois un métier passionnant, exigeant des compétences de plus en plus diversifiées, mais aussi un métier de plus en plus difficile et complexe. Depuis la Seconde Guerre mondiale, le monde agricole s'est efforcé d'accéder au même niveau de confort que la moyenne des Français. Il l'a fait en produisant davantage grâce à l'amélioration des techniques, mais il l'a fait et le fait toujours dans des conditions plus ou moins difficiles car il est tributaire de beaucoup d'impondérables comme la météo, la hausse des prix de ses fournisseurs ou la pression de ses acheteurs, eux-mêmes soumis à la concurrence et subissant les charges de nos acquis sociaux (charges sociales, 35 heures, taxes ...).

Le paysan dombiste travaille dans une région spécifique, caractérisée par la présence de plus de 1100 étangs. La Dombes, ouverte sur le monde, subit plus ou moins, selon la conjoncture, des concurrences locales, nationales ou internationales : concurrence dans le commerce et la distribution, concurrence entre agriculteurs dès qu'il y a une parcelle de terrain à vendre ou à louer, concurrence mondiale avec la circulation des bateaux de soja, de blé et de lait en poudre... Le territoire de Dombes, comme bien d'autres, a perdu beaucoup d'agriculteurs. Cette baisse quantitative a conforté ceux qui sont restés ; **la surface moyenne des exploitations, bien que plus faible que dans d'autres régions, est en constante augmentation**. Cependant une course effrénée à l'extension des surfaces attire vers la Dombes des investisseurs éloignés. Or, l'avenir de la Dombes passe aussi par la qualité de ses propriétaires... La SAFER doit veiller au maximum à garder le sol pour "les bons propriétaires"

exploitants eux-mêmes ou déléguant la responsabilité à un fermier. L'agriculture dombiste prend des aspects différents au nord et au sud de Villars-lès-Dombes. Au sud, les grandes cultures ont largement pris le pas (meilleure fertilité des sols et grandes exploitations) ; au nord, la polyculture domine avec des élevages bovins produisant lait et viande. Sur l'ensemble du territoire, les productions animales sont variées, la filière avicole est bien présente mais a du mal à accroître ses populations d'élevages (canards, pintades, poulets...), à cause de nuisances que la population ne supporte plus.



Les producteurs de lait s'inquiètent. En effet, après 30 ans de quotas laitiers, la suppression de ces derniers, à court terme, ne risque-t-elle pas de relancer la surproduction et l'effondrement des prix ? Dans l'immédiat, le risque semble limité grâce aux Chinois qui accroissent leurs importations et parce que la production nécessite des investissements lourds et... des vaches !

Partout, le machinisme agricole est de plus en plus perfectionné pour l'amélioration du confort et de la qualité du travail (exemple guidage GPS). Avec des exploitations plus vastes n'employant pas davantage de main-d'œuvre, l'agriculteur doit aller toujours plus vite du semis à la récolte. Il est donc difficile de résister aux constructeurs agricoles qui proposent des machines plus larges et plus puis-

santes. Heureusement, l'entraide et les CUMA (coopérative d'utilisation de machines agricoles) permettent de mutualiser le coût de ces machines à la technologie avancée, adaptée à la culture des étangs en assec. Lorsque l'agriculteur se tourne vers la pisciculture, il essaie de développer sa production malgré le cormoran, et grâce au soutien actuel du Conseil général. La production laitière est essentiellement vendue à la fromagerie Bresse Bleu, aux fromageries Guilloteau pour une moindre part, le reste étant dévolu à la coopérative SODIAL. En ce qui concerne l'élevage laitier, la concentration se

poursuit (5 % des éleveurs disparaissent chaque année).

En Dombes aussi, les premiers robots de traite témoignent d'une tentative d'alléger la contrainte ancestrale que constitue la traite : deux fois par jour, 365 jours par an. Une meilleure qualité du lait doit s'accompagner d'une amélioration de la qualité de vie et notamment de la possibilité de dégager du temps pour les agriculteurs. Le développement de sociétés type GAEC (Groupement agricole d'Exploitation en Commun) a permis de trouver des compromis entre revenu, travail et possibilité de temps libre.

Le métier d'agriculteur et en particulier celui d'éleveur, est difficile et est soumis à de fortes contraintes. Cet état de fait est-il supportable dans une civilisation où la facilité et les loisirs ont ten-



Les puissantes machines agricoles actuelles

dance à prendre le pas sur le travail ? L'évolution des mentalités ne semble ainsi pas compatible avec les exigences du métier ni avec les contraintes de la production, indispensables pour bien nourrir les populations. **C'est pourquoi la formation est primordiale**: les jeunes doivent être initiés et préparés au métier assez tôt, en étant informés de ses richesses comme de ses contraintes. Le monde de l'enseignement peut et doit avoir une influence positive sur les élèves, tout comme les éleveurs qui s'engagent à accueillir des jeunes en apprentissage. Mais, soyons optimistes, tout le monde pourra encore manger de bonnes denrées alimentaires pendant longtemps, si de nouvelles contraintes ne viennent pas décourager ceux qui se lèvent tôt !

L'agriculture, un avenir en Dombes, il faut le préparer.

L'avenir de l'agriculture se prépare maintenant : voulons nous, en 2030, une ferme par commune avec 1000 ha et 1000 vaches ou plusieurs exploitations mieux réparties sur le territoire permettant ainsi aux animaux de s'égailler dans les prairies?

En Dombes, l'élevage bovin est très répandu ; il existe un large

éventail d'acheteurs pour les broustards, les génisses engraisées ou les vaches réformées. Cependant les cours sont dépendants de la loi de l'offre et de la demande, et les variations en dents de scie sont courantes donc peu sécurisantes pour les professionnels. Pour contrecarrer le monopole des trusts de la viande qui imposent leur loi, la vente directe de bœuf ou de génisse de Dombes se développe.

Même si le cheval a toute sa place sur le territoire, ce sont les deux filières bovines - lait et viande - qui pérennisent les prairies autour des étangs. Or, ce sont les pâturages qui maintiennent le niveau élevé de la biodiversité et facilitent la nidification avec leurs buissons servant de refuges au gibier, protégeant les ruminants du soleil brûlant de l'été et conférant aux petites routes de la Dombes leur charme discret et insolite. Les bovins et les oiseaux animent le paysage très varié, qui deviendrait triste et désolé si notre pays tout entier devenait une morne plaine de céréales.

C'est l'invention du guidage par rayon laser qui a permis le développement depuis 30 ans du drainage enterré. L'assainissement de parcelles trop plates, au sous-sol argileux imperméable, a considérablement régulé les rendements et

facilité les récoltes, **mais la terre de la Dombes humide ne vaudra jamais celle de la Beauce**. L'herbe cultivée pousse bien et peut servir de fourrage de base, mais le maïs est indispensable pour couvrir les besoins alimentaires énergétiques. L'éleveur se doit de faire de bonnes récoltes pour nourrir son bétail l'hiver.

Le projet de parc naturel doit tenir compte de cette réalité... Toute mesure qui profite à la société en général en contraignant l'évolution favorable de l'agriculture devrait être compensée financièrement. **Les acteurs de la mise en place d'un PNR doivent imaginer des mesures encourageantes pour maintenir une agriculture performante**, à l'écoute de la société, même si les aspirations de cette dernière ne sont pas toujours faciles à appréhender... La sauvegarde de la biodiversité liée aux étangs, aux prairies et aux haies peut passer par l'élaboration et le respect d'une charte décidée collectivement sans la radicalisation des extrémistes de tous bords. Seuls le recul, la réflexion et la concertation peuvent permettre de trouver sereinement les moyens de maintenir une agriculture familiale en Dombes, responsable, désirable pour les jeunes, agréable à côtoyer et à observer par la société.

Les ressources dombistes au cœur d'une agriculture durable

Bernard MASUREL



Étang de Varenne

Compte tenu des caractéristiques de l'écosystème dombiste, l'herbe et le bois sont les ressources naturelles que l'agriculture peut mettre en valeur.

Les bois de feuillus sont plutôt cultivés en taillis et surtout destinés au bois de chauffage, dont l'usage est encouragé à l'heure actuelle, malgré la faible rentabilité, car la quantité de CO₂ dégagée au moment de la combustion est équivalente à celle qui a été emmagasinée au cours de la croissance de l'arbre. Cette neutralité vis-à-vis de l'effet de serre permet d'envisager, pour l'avenir, une meilleure rentabilité de la forêt dombiste qui pourrait aussi fournir du bois d'œuvre pour différentes utilisations (piquets de clôture, notamment).

Les eaux pluviales constituent la principale ressource hydraulique du plateau dombiste qui n'est traversé que par de petits cours d'eau allant rejoindre l'Ain ou la Saône. Cette humidité fait de ce plateau une terre favorable à l'herbe. L'élevage des vaches laitières et des chevaux a été développé. La multiplication des haras et des clubs équestres bénéficie de la forte densité de population dans l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Cependant, les prairies reculent au profit des grandes cultures de maïs, de soja ou de tournesol qui sont moins adaptées à la nature dombiste.

L'étang et la pisciculture procurent des ressources agricoles qui s'intègrent fort bien dans les exploitations actuelles. Cette filière qui fait la promotion de la carpe, fait l'objet d'attentions particulières et d'une organisation forte au sein de l'APPED (cf. article ci-après).

Ces ressources naturelles s'intègrent dans une région dont la population augmente de plus en plus en raison de la proximité de l'agglomération lyonnaise. Cette situation permet de disposer d'un marché de proximité que plusieurs organisations de vente directe ont su exploiter. L'expérience des « Fermiers de la Dombes » ou d'autres associations analogues permet de valoriser et d'écouler les produits de la ferme, très recherchés par les citadins et par les touristes en quête de bons produits.

La chasse bénéficie d'une structure foncière propice et d'un environnement social qui valorise cette activité traditionnellement associée à l'étang et à la pêche.

La forte densité de population de la région permet également d'intégrer les pratiques agricoles dans les savoirs scolaires grâce à des initiatives éducatives comme «La Ferme aux enfants». Cette dernière s'inscrit dans la bénéfique complémentarité entre la ville et la campagne et répond à la nécessité pour les néo-ruraux d'adopter le territoire qu'ils habitent en découvrant toutes ses richesses.

En conclusion, si l'agriculture dite conventionnelle s'intègre dans des circuits économiques mondiaux, une autre forme d'exploitation agricole valorisant les ressources locales peut exister en Dombes. Cette orientation répond à un souci de maintien de la qualité de l'alimentation et de préservation des paysages, sans pour autant perdre de vue une certaine rentabilité économique adaptée aux caractéristiques de la nature.

Roland de Barbantane
Président de l'Association
de Promotion du Poisson
des Étangs de la Dombes



C'est à la fois grâce à un instinct de survie et avec la prise de conscience croissante que « l'on ne peut pas s'en sortir seul » que les pisciculteurs tentent de sauver leur « gagne pain », leur passion, leur raison d'être.

La filière a pris son destin en main.

Dans la Dombes, l'élevage du poisson mis en place au Moyen-Âge, s'est développé avec l'appui des communautés religieuses et de la noblesse locale et a pris beaucoup d'ampleur. Après avoir été la cible d'une polémique qui faillit entraîner sa disparition au XIXe siècle, elle a repris de l'importance un siècle plus tard, en grande partie grâce à la chasse.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture a effectué sa révolution. Révolution humaine avec une professionnalisation des acteurs, révolution matérielle avec l'arrivée de machines remplaçant peu à peu les bœufs et les chevaux. La pisciculture ne sera pas touchée par ces changements. Elle garde invariablement ses modes de culture traditionnels qui semblent immuables. C'est seulement dans les années 2000 que le besoin de rassembler les acteurs de la filière et la nécessité de la professionnalisation se font sentir.

L'APPED, Association de Promotion du Poisson des Étangs de la Dombes, a été créée à ce moment-là par Guy Moissonnier, qui, à l'instar de ce qui se passait pour d'autres productions, souhaitait voir travailler ensemble « les éleveurs de poissons », autrement dit les pisciculteurs. Ensuite les collecteurs et les transformateurs sont venus rejoindre les adhérents. Aujourd'hui, la totalité de la filière est présente et débat de concert de l'avenir de la pisciculture en Dombes au sein de l'APPED.



Une filière piscicole structurée pour une économie viable et un écosystème durable.

Pour quel avenir ?

Les enjeux et les besoins vitaux convergent étonnamment et constituent une précieuse « fenêtre de tir » à ne pas manquer.

D'une part, la population croît et les réserves en poisson marin diminuent, d'autre part, une demande de produits locaux (le moins transportés possibles) et de qualité semble s'affirmer. Une grande conscience environnementale se manifeste afin de sauver l'écosystème dombiste, et, en parallèle, les exploitants piscicoles ont un besoin crucial de retrouver des marges de manœuvre économiques. Or la Dombes bénéficie d'une nature qui, bien gérée et exploitée, dispose de tous les atouts pour répondre à ces enjeux. Il ne tient qu'à nous de développer une production piscicole de qualité, favorisant la pérennité d'écosystèmes hors du commun, tout en impulsant une dynamique économique réelle.

Depuis quelques années, avec l'appui financier de la région Rhône-Alpes et du département de l'Ain, **des actions ont été mises en place pour relancer l'activité piscicole**, mais sans réel effet de levier, ni sur les prix, ni sur les volumes. C'est pourquoi en 2013, l'APPED et le Conseil général ont rédigé le livre blanc à partir de tables rondes réunissant l'ensemble des acteurs de la filière.

3 axes se dégagent

- produire davantage de poissons,
- valoriser davantage le poisson grâce à la transformation,
- accroître la notoriété du poisson de Dombes.

Le 15 octobre 2013, l'Assemblée départementale agréait, après un vote, le livre blanc de la filière piscicole et assortissait son agrément d'une aide s'élevant à 850 000€, par an, pendant trois ans.

Et depuis ?

Depuis, avec un regain d'énergie des membres du bureau et du conseil d'administration de l'APPED qui ont pu suivre une ligne directrice efficace et dynamique, les actions se sont succédé pour répondre à ces trois exigences : production, transformation, communication.

Produire davantage de poissons

La filière piscicole commence aujourd'hui sa révolution, quelques décennies après le monde agricole traditionnel: formation, accompagnement technique, échange de pratiques, investissements matériels, recherche et développement (R&D).

Peu à peu la filière se professionnalise tout en respectant la grande diversité de profil des statuts d'exploitants (propriétaire-exploitant, exploitant, double

actif, exploitants agricoles et piscicoles...). C'est à la fois une richesse et une complexité. L'APPED est présente pour répondre à tous ces cas de figure et à toutes les problématiques concernant les étangs et leur remise en production.

En parallèle, il ne faut pas oublier que la menace qui pèse sur la production s'incarne dans le cormoran. Cet oiseau a causé une baisse de la production due au pillage des pêches, soit en mangeant le poisson, soit en le blessant et le rendant invendable. Ce phénomène a dissuadé beaucoup de pisciculteurs qui souhaitaient empoissonner leurs étangs. Qui aurait envie de mettre du poisson pour le voir finir dans le ventre du cormoran ? Plus généralement, ce problème est le même concernant les autres oiseaux piscivores (hérons, aigrettes, grèbes) dès que la densité de leur population est trop élevée.

En partenariat avec le syndicat des propriétaires exploitants d'étangs, un inventaire des moyens de protection a été réalisé, des actions de recherche sont également prévues afin de perfectionner le matériel.

Mieux valoriser le poisson grâce à la transformation

La carpe est un poisson qui se plaît bien dans les étangs de la Dombes aux eaux peu profondes et donc connaissant des variations de température importantes.

Néanmoins, ce n'est pas le poisson le plus simple à transformer. Lors de la transformation, seuls 30% du poids du poisson sont exploitables, contre 40 à 60% pour la plupart des poissons de mer.

Le défi aujourd'hui est de travailler sur un filetage garantissant l'absence totale d'arêtes, condition nécessaire pour entrer sur le marché de la restauration collective (cantine) et trouver un moyen de mieux rentabiliser le produit. Un travail est aussi effectué pour augmenter le taux d'utilisation de la carpe (soupes...).

Des actions sont en cours avec les transformateurs et Novalim pour s'opposer à ces deux freins majeurs qui hypothèquent les efforts de valorisation du poisson de Dombes

Accroître la notoriété de la Dombes

Qui vient déguster en Dombes du poisson de Dombes ? Personne ou presque ! Aujourd'hui, on vient manger des grenouilles mais pas du poisson, même si la plupart des restaurants dombistes en ont à leur carte. Et pourtant, savourer un tartare de carpe, un bavarois ou encore une salade de carpe fumée, c'est un délice !

Faire connaître le poisson de Dombes et la marque « Poisson de Dombes »

est devenu une nécessité primordiale pour la filière piscicole. En effet, le mot « Dombes » fait vendre. Synonyme de proximité et de qualité, il rassure. Pourtant, aujourd'hui, la seule garantie pour le consommateur, c'est la marque « Poissons de Dombes » avec le logo « Poissons de Dombes ».

Cette marque est déposée depuis 2005 à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle). Elle est symbolisée par un logo que l'on peut trouver près des étangs. Cette marque se réclame d'un cahier des charges précis avec 3 garanties apportées au consommateur :

- garantie de traçabilité de l'étang à l'assiette,
- garantie de vente d'un produit de qualité tout en préservant l'environnement,
- garantie de pérennisation de la filière avec une juste valorisation aux pisciculteurs.

En 2014, première année de mise en œuvre des dispositions du livre blanc, les actions ont su s'imposer malgré les réticences de certains, les attentes d'autres.

Des actions complémentaires ont vu le jour comme un rapprochement avec les administrations compétentes en matière d'environnement et de santé publique pour travailler ensemble sur l'application de la réglementation.

Autre initiative : Un fournisseur de Villars a souhaité développer une gamme locale de matériel piscicole proposant en plus le service après-vente. Ce nouveau venu a été encouragé par l'Association et mis en contact avec ses membres. Auparavant, les exploitants d'étangs s'approvisionnaient en matériel piscicole dans des entreprises du nord ou de l'ouest de la France.

Ces actions montrent que l'activité piscicole est située au centre de l'économie locale et d'un écosystème riche à préserver. La pisciculture concerne ainsi tous les Dombistes.

Les artisans de ce projet

L'APPED avec l'appui du conseil général de l'Ain n'est pas seule pour mener à bien cet ambitieux programme d'actions. Le Syndicat des propriétaires d'exploitants d'étangs et la Chambre d'agriculture œuvrent à ses côtés pour conforter la relance de la filière.

Sont également présents les acteurs de la Dombes, Dombes qualité, syndicat mixte Avenir- Dombes-Saône, Parc de Villars et Route de la Dombes, notamment.

Il s'agit d'un programme fédérateur, nécessaire à la Dombes dans une perspective de développement. L'aide de chacun est indispensable.

DE QUELQUES RICHESSES DE LA DOMBES

René de LADONCHAMPS,
François-Xavier ROUSSEL

La Dombes n'est pas assez connue, elle est discrète. Il n'est pas rare qu'elle se couvre d'un voile de brouillard en attendant le grand soleil. **Si vous vous attardez un peu**, elle commencera à se livrer. Elle vous conduira discrètement tout au long de ses chemins sinueux pour que vous puissiez apprécier les jeux d'eau de ses étangs et les jeux de lumière du ciel qui se confondent dans un concert de bleus et de gris, elle vous guidera là où les chênes, les bouleaux et les saules se reflètent sur la surface du miroir des étangs, elle vous laissera contempler son décor changeant chaque heure au fil des jours et chaque jour au fil des saisons. **Si vous êtes curieux**, elle vous expliquera le travail des pisciculteurs avec son vocabulaire particulier : thou, ebie, balme, assec, etc... **Si vous êtes attentifs**, elle vous invitera à découvrir sa flore variée et sa faune abondante faite de plumes, de poils et d'écaillés. Si l'histoire et le patrimoine sont votre passion ou votre violon d'Ingres, elle vous entraînera vers de mystérieuses poypes et vous accompagnera à la découverte de belles petites églises romanes qui font la richesse de nombre de villages et cités et de châteaux et maisons fortes, aux appareillages où domine la brique, qui agrémentent le paysage... Et puis, **si vous n'êtes pas rassasiés**, elle vous laissera transformer le péché en vertu et la gourmandise en gastronomie.

Pour réfléchir et œuvrer aux conditions qui assurent l'avenir de la Dombes, il faut aussi connaître son passé, ses richesses, et valoriser ses atouts.

Il existe mille manières de découvrir, de connaître et d'apprécier la nature : si on délaisse la voiture particulière, la Dombes offre ses sentiers pédestres, ses circuits à vélo, sa Route des étangs. On peut aussi y déambuler en calèche

et la voir de haut en montgolfière. La Dombes est diverse : au sud-est et à l'est, les vallonnements sont bien marqués et le boisement est abondant ; au sud-ouest, c'est la Dombes dite « sèche » ; au nord, elle est très peu accidentée, enfin au centre, la Dombes naguère appelée Dombes humide, abonde en eaux superficielles qui ont permis de créer les étangs. Le paysage est diversifié et changeant avec le vert des prairies et le feuillage des arbres, les nuances brunes des terres emblavées ; il est animé çà-et-là par des vaches paisibles et de lourds chevaux qui pâturent de façon indolente. Le centre de la Dombes est largement occupé par les étangs disposés en chapelets et reliés par un réseau hydrographique complexe. On y trouve une flore riche :

- plantes émergées : roseaux, joncs, fenouil d'eau, ...
- plantes flottantes : nénuphars, lentilles d'eau, ...
- plantes immergées, principalement la renoncule aquatique qui ouvre au printemps ses innombrables corolles blanches.

La végétation offre bien des abris au gibier d'eau. Les poissons qui sont « cultivés » dans les étangs sont surtout des carpes qu'accompagnent des brochets. La pêche d'un étang, en novembre ou au début du mois de décembre, offre un spectacle pittoresque réglé selon des traditions et des rituels immuables. Alors que le voile de brume qui semble flotter sur l'eau couleur de jade se dissipe lentement, la délicate besogne s'engage. Les hommes bottés très haut, tirent les filets avec leurs bâtons fourchus pour amener le poisson dans le bief, avant de plonger leurs grandes épuisettes pour « cueillir » les carpes encore frétilantes, les brochets frissonnants et les autres poissons qu'ils trient ensuite dans la « gruyère ». En Dombes, les oiseaux, notamment ceux qui gravitent autour des étangs, nicheurs ou simplement de passage, contribuent à l'originalité de la faune : échasses, hérons, mé-

sanges, fauvettes, entre autres, se reproduisent à cet endroit, véritable carrefour biogéographique et bioclimatique. Par ailleurs, la Dombes dispose une faune riche et variée. Le gibier est abondant : cerfs, chevreuils, sangliers, lièvres, faisans et aussi, bien sûr, le gibier d'eau, le canard en particulier, gibier caractéristique de la chasse dombiste.

Si la nature, pour peu que vous vous attardiez en son sein, vous charme et vous émeut, si elle inspire peintres et poètes, vous ne pouvez en rester là.

Une autre manière d'apprécier la richesse des produits dombistes est la gastronomie, que la carpe soit dégustée en tant que poisson (dans la Dombes la carpe n'a pas le goût de vase qui lui est souvent reproché) ou transformée en goujonnette ou en rillettes. Un autre produit des étangs : la grenouille, que les restaurants sont toujours fiers de servir. En effet, les Dombistes, fins gourmets, sont heureux de faire découvrir leur passion pour la bonne cuisine dans les nombreux restaurants dont le charme et la renommée sont célèbres. Les produits du terroir sont aussi disponibles chez les producteurs de fromages de chèvre ou de vaches, de légumes, de miel, de viande, de confiseries, de poissons transformés, directement chez eux ou dans les lieux de vente qu'ils ont créés en commun, sans oublier les marchés ou la cueillette des champignons et baies sauvages.

La Dombes patrimoniale, à l'image de la nature, n'est ni spectaculaire, ni grandiose, mais elle est dotée d'élégantes et discrètes parures, pour la découverte desquelles un peu de temps est nécessaire. L'habitat rural dombiste associe le village regroupé autour de l'église, des hameaux et des fermes isolées ; pendant longtemps, il a été composé de maisons à pans de bois, dites à colombage, de maisons en pisé, terre « franche », à faible teneur en argile, de maisons en briques fabriquées avec la terre



L'église de Rigneux-le-Franc



La Chalaronne à Châtillon

du pays dans des carronnières. Les églises forment une sorte de collier de perles, chacune d'elles cache, parfois jalousement, des merveilles datant de la période romane : peintures du XIIe au XVe siècle, mais aussi plus récentes, statuaire, ... La liste de ces « perles » est longue : chapelle de Beaumont, églises de Bouligneux, de Villette-sur-Ain, de Châtillon-la-Palud, du Plantay, de Rigneux-le-Franc avec ses murs en galets morainiques disposés en arêtes de poisson, de Saint-Paul-de-Varax, de Montluel, de Miribel et bien d'autres... Il faut bien sûr évoquer l'abbaye Notre-Dame-des-Dombes, édifiée en 1863, par les moines trappistes qui ont mis en valeur la nature dombiste et ont contribué à apporter un peu de bien-être. L'Abbaye a joué et continue de jouer un rôle spirituel et culturel notable ; on peut y admirer le mur d'icônes de tradition russo-grecque dans l'oratoire des moines de Thibérine.

Il faut aussi compter en Dombes avec les châteaux, témoins souvent d'une histoire tourmentée, comme le montrent quelques vestiges, tels des tours au Plantay et à Ambérieux-en-Dombes, des portes monumentales à Châtillon-sur-Chalaronne et à Trévoux. Ces demeures anciennes ou plus récentes, souvent perchées sur une petite éminence, appelée *poype*, ne manquent pas d'intérêt et de majesté. Des châteaux et des maisons fortes comme à Bouligeux, au Montellier, à Sandrans, ou à Lapeyrouse, tous superbes dans leur manteau de briques et de terre, font pendant aux châteaux plus récents, tels ceux de Joyeux ou de Fléchères.

Plus d'une cité de la Dombes mérite le détour et la visite du visiteur. Villars-lès-Dombes avec sa motte féodale, son église paroissiale millénaire et le fameux *Parc des oiseaux*, qui reçoit des centaines de milliers de visiteurs. Trévoux, au bord de la Saône, au pied de la colline, cité « d'art et d'histoire » avec sa tour octogonale, le parlement de Dombes et le fameux Dictionnaire de Trévoux. Châtillon-sur-Chalaronne, ville de fleurs et d'eau avec son petit air de Bruges, avec ses maisons à encorbellement et fenêtres à meneaux, l'ancien hospice devenu centre culturel, le grand et beau vaisseau des halles édifié au XVe siècle, sa porte monumentale, les vitraux de l'église Saint-André, la maison de « Monsieur Vincent », où saint Vincent de Paul initia l'œuvre de charité qui se poursuit aujourd'hui à travers le monde. Chalamont, cité très ancienne, plus que millénaire,

au quartier moyenâgeux bien restauré avec ses maisons de briques à colombages et encorbellements. Pérouges, superbe cité médiévale dont la réputation n'est plus à faire, avec ses remparts, ses portes, son église-forteresse. Ars-sur-Formans, le village du saint Curé. Montluel avec ses églises et son apothicairerie. Miribel et Notre-Dame du Mas- Rillier. Cette liste, non exhaustive, des curiosités des cités de la Dombes vous incite à prendre le temps de déambuler, de vous attarder pour une lente et prégnante découverte.

La Dombes, silencieuse et mystérieuse vous attend ; la Dombes aux mille trésors du ciel et de la terre, ancrée dans son passé et maîtrisant son avenir, attend et accueille le visiteur, dombiste de toujours, nouveau dombiste ou simple touriste de passage.



Le château de Richemont à Villette-sur-Ain

LA PAROLE EST DONNÉE AUX CITOYENS AVEC LE CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Patrick Thomasson

Un conseil local de développement (CLD) est constitué par un ensemble de citoyens qui s'investissent en toute indépendance pour apporter leur contribution au développement de leur territoire. Il est ouvert à tous : habitants, acteurs socio-économiques, membres d'associations. Ensemble, ils échangent des idées, identifient des besoins qui vont ainsi alimenter la réflexion des élus et accompagner les projets locaux : le CLD est un partenaire citoyen au côté des élus. Le CLD, en tant qu'instance de démocratie participative, permet à la société civile de faire entendre sa voix.

Le CLD Dombes-Saône, depuis environ deux ans, s'est auto-saisi de la thématique liée à la mise en place et au fonctionnement du Parc naturel régional de la Dombes. Ainsi le CLD a-t-il initié une enquête auprès d'une cinquantaine d'habitants résidant sur le territoire Dombes-Saône, dont le CLD est le porte-parole, pour recueillir les représentations et les perceptions des habitants du territoire Dombes-Saône, s'agissant du territoire et de la démarche de mise en place d'un PNR en Dombes.

Un guide d'entretien a donc été réalisé pour collecter un maximum de renseignements utiles à une meilleure compréhension du niveau d'information des habitants, en ce qui concerne le territoire Dombes-Saône. En allant directement à la rencontre de certains membres de la société civile à Villars-lès-Dombes (marché et gare SNCF), à Montmerle-sur-Saône (sortie d'école), à Saint-Didier-de-Formans (serres du Baderands) et à Chalamont (marché), le CLD a recueilli la parole des citoyens pour faire remonter auprès des élus leurs attentes et leurs craintes relatives à la mise en place du PNR. Mais ces informations ont également permis de saisir la façon dont les enjeux du territoire sont appréhendés par un échantillon de personnes, constitué à part égale d'habitants récemment installés en Dombes ou d'habitants implantés depuis longtemps. Des questions concernant les richesses patrimoniales du territoire Dombes-Saône, ont permis d'approcher les différentes perceptions du territoire par les habitants.

Questions : Pour vous quelles sont les richesses patrimoniales du territoire Dombes-Saône ? Pour vous, y a-t-il des menaces sur le territoire ?

Les habitants du territoire perçoivent différentes richesses patrimoniales; celles qui sont les plus citées sont les étangs, la faune et l'architecture. Ces perceptions du territoire sont les mêmes pour les habitants du plateau de la Dombes ou du versant (Val de Saône).

Une habitante de Villars-lès-Dombes déclare : « On en a diverses. Il y a toutes nos églises. On a nos étangs aussi. Le Parc des oiseaux. », tandis qu'une autre, habitant la Chapelle-du-Châtelard, affirme : « Les richesses, c'est nos cultures, nos élevages, nos poissons, enfin nos étangs parce qu'on est situé en plein milieu. »

Pendant les menaces qui pèsent sur le territoire ne sont pas perçues de la même façon selon le lieu de résidence des personnes interrogées. Les personnes vivant au cœur de la Dombes ne perçoivent pas un territoire menacé, une habitante interrogée le marché de Chalamont, déclare : « Nous, on vit en harmonie. On est un peu isolés de la ville donc pour l'instant, on ne ressent pas de menace. », alors que celles qui vivent dans le Val de Saône identifient des menaces provenant notamment d'une pression urbaine trop importante.

Par ailleurs, on peut voir que les habitants connaissant le système d'exploitation des étangs de la Dombes sont sensibles aux menaces que font peser les espèces nuisibles, comme le cormoran.

Questions : Savez-vous ce qu'est un parc naturel régional ? Êtes-vous au courant du projet de PNR de la Dombes? Si oui, qu'en pensez-vous ?

Pour les questions concernant la démarche PNR, les personnes interrogées au cœur du plateau de Dombes ont une meilleure connaissance de ce projet de territoire que les personnes du Val de Saône. Pour les habitants du territoire Dombes-Saône, un PNR est un projet qui peut apporter une protection environnementale, du travail ou développer le tourisme, mais il apporte aussi des contraintes supplémentaires : « Un parc naturel régional, ça peut protéger notre faune et apporter un peu de travail », déclare une habitante de Villars-lès-Dombes.

Les habitants ont tendance à confondre parc national et parc naturel régional. Selon un habitant de Saint-Didier-de-Formans : « Un PNR, c'est en gros une réserve, une interdiction comme à chaque fois. » Les

personnes interrogées semblent avoir donc une idée assez floue de ce que représente un PNR : « A priori, j'ai l'impression que ça va plutôt faire pas mal de contraintes personnelles puisqu'on va certainement nous obliger à changer nos habitudes. Mais étant donné que je ne suis pas informée, je ne peux pas avoir des idées positives. », déclare une habitante de la Chapelle-du-Châtelard.

Concernant la démarche de PNR de la Dombes, les habitants sont très peu informés de ce projet de territoire. Les personnes au courant de cette démarche souhaitent que le PNR apporte un équilibre entre le développement économique et une préservation des espaces naturels du territoire, tout en répondant aux besoins des acteurs du territoire : « Le PNR pourrait apporter un équilibre [...] une protection de la nature, une protection des sites, une protection des habitudes, une protection de la Dombes telle que je l'ai toujours connue », confie un habitant de Villars-lès-Dombes ; il rejoint une habitante de la même ville : « Moi je suis pour un PNR en Dombes. Après faut voir si tous ceux qui vont rentrer en collaboration pour faire cela trouvent leur compte. Les paysans,...que toute l'économie trouve son compte. »

En conclusion, ces informations recueillies au cours des vidéos-trottoirs, permettent au CLD d'adapter une stratégie de participation pour intégrer la société civile dans la démarche de PNR en Dombes. Effectivement, à la suite de ce vidéo-trottoir réalisé auprès d'un échantillon des habitants de la Dombes et du Val de Saône, des nouveaux arrivants comme les Dombistes de souche, il apparaît que la société civile n'est que très partiellement informée du projet de PNR et qu'elle connaît très mal les enjeux du territoire. Pour intégrer et associer la société civile à la démarche de PNR en Dombes, un gros effort de sensibilisation doit être accompli grâce à la réalisation de divers outils et la mise en œuvre de démarches de sensibilisation aux enjeux qui conditionnent l'avenir de la Dombes.

Le CLD Dombes-Saône souhaite donc apporter l'information la plus objective possible auprès des habitants du territoire, par le biais de son site internet :

www.cld-dombes-saone.fr

Vous pouvez consulter le reportage dans son intégralité sur le site suivant www.cld-dombes-saone.fr/Video-La-Dombes-et-moi_a51.html

La DOMBES

affirmation d'une identité remarquable à dominante rurale ou disparition à bas bruit d'un écosystème exceptionnel ?

Françoise Bernillon

LES CONSTATS ET CONSENSUS

• Un territoire multiple et interactif

La grande Dombes, c'est une centaine de communes sur 130 000 hectares répartis entre Dombes et Val de Saône ; c'est un territoire délimité au sud par le Rhône, à l'est par l'Ain jusqu'à Pont-d'Ain et à l'ouest par la Saône jusqu'à Thoissey ; c'est le Val de Saône, les côtières, la Dombes forestière et celle des étangs millénaires. On y trouve une pisciculture traditionnelle, une activité économique dynamique, un développement démographique soutenu, un tourisme lié aux paysages aquatiques et à un patrimoine bâti caractéristique de l'architecture de terre, une tradition gastronomique solide. C'est le royaume de près de 300 espèces d'oiseaux comme de la chasse au gibier d'eau. Sa dimension écologique et économique est remarquable ; la gestion de l'eau y est un enjeu majeur et fédérateur, du plateau dombiste jusqu'aux rivières et au fleuve.

• **Un territoire dont l'histoire bimillénaire est particulièrement riche** avec, en héritage, de nombreux vestiges architecturaux et un patrimoine paysager remarquable. La principauté de Dombes, avec sa capitale Trévoux, a durant plusieurs siècles accordé une autonomie à une partie du territoire dombiste, légué le parlement de Dombes et le Dictionnaire de Trévoux.

• Un territoire à la biodiversité exceptionnelle mais menacée

En Dombes, l'équilibre entre les activités liées à l'agriculture, à la pêche et à la chasse est tributaire du mode particulier de la gestion des étangs ; cet équilibre est à la source de l'exceptionnelle biodiversité dombiste. Mais celle-ci est fragile et menacée par l'évolution démographique et les modes d'urbanisation, par la régression de l'élevage et la diminution des surfaces prairiales au profit, d'une réorientation céréalière de l'agriculture conventionnelle et par la multiplication d'espèces invasives et prédatrices.

• Un territoire sous pression et sans cohérence institutionnelle

L'organisation du territoire dombiste est récente, mais éclatée en de multiples structures. Chacune d'elles élabore son projet dans le cadre du périmètre qui lui est imparti d'où une carte difficile à lire, qui superpose des limites incohérentes entre elles. Cela génère un gaspillage d'énergie et de moyens, des concurrences stériles et une impression de doublons, mais déclenche, par contrecoup, un désir de cohérence, de convergence et de cohésion, à l'échelle de la grande Dombes. Les attractions périphériques sont cependant fortes.

Les réformes territoriales, les évolutions institutionnelles, les réorganisations administratives, aujourd'hui incertaines, qui peuvent advenir rapidement, la probable modification des compétences des départements et la réduction des financements impacteront nécessairement le territoire dombiste.

Ces perspectives liées à l'extension de la périurbanisation, à l'aménagement mal maîtrisé du territoire sous la pression foncière des zones périphériques et de la métropole lyonnaise, à des transports routiers envahissants et des déplacements coûteux en énergie,... risquent de provoquer un morcellement de la Dombes. Le système des étangs, économique et écologique, est en danger ; des étangs disparaissent chaque année au profit de grandes cultures.

• Un attachement des élus à leur territoire de Dombes et Val de Saône

Les sensibilités des élus sont différentes, ceux du bord de Saône sont plus sensibles aux rivières, au Beaujolais... qu'aux étangs et ceux de la Dombes plus sensibles aux étangs qu'aux rivières. Mais tous sont pleinement responsables du développement de leur territoire. Beaucoup attendent, depuis 15 ans, la création d'un projet structuré pour celui-ci. Il y a une volonté politique affirmée du Conseil régional comme du Conseil général visant à favoriser une organisation pérenne de la Dombes et du Val de Saône.

• Une analyse lucide des risques et des potentialités

Jusqu'à là, chacun voit midi à sa porte et la grande Dombes est bien seule face aux menaces de grignotage territorial par ses puissants voisins du sud, de l'est, de l'ouest et du nord. Tous les élus savent ce qu'il se passera s'ils ne s'organisent pas : le pire pour la Dombes et le Val de Saône, progressivement réduits à la perte de leur identité et de leur intégrité territoriale, serait d'être relégués au rang de banlieue résidentielle des agglomérations, d'abord, puis d'être probablement largement absorbés par ces agglomérations dans deux décennies.

Mais cette conjecture n'a rien d'inéluctable si les forces de la Dombes s'unissent autour d'un projet porteur, et engagent avec les grandes entités territoriales voisines des relations de partenariats dans tous les domaines, en rupture avec une forme de vassalisation actuelle.

Le sentiment, partagé par le plus grand nombre, de la nécessité de construire un projet de territoire global plutôt qu'une juxtaposition de projets sectoriels

La qualité exceptionnelle et la fragilité des patrimoines incitent à élaborer un projet à l'échelle de la grande Dombes, cohérent, solidaire, interactif, au service des objectifs suivants :

- ♦ sauver le système dombiste des étangs,
- ♦ maîtriser la gestion de l'eau,
- ♦ valoriser une identité originale plurielle par un label reconnu,
- ♦ renforcer les efforts pour une agriculture et une chasse respectueuses de l'environnement,
- ♦ organiser l'aménagement et le développement des aspects écologiques, économiques, sociaux, culturels et paysagers du territoire de la Dombes et du Val de Saône,
- ♦ associer les habitants à une dynamique de valorisation du territoire.

Il s'agit de passer d'un sentiment partagé à une volonté commune de construire ensemble un pro-

jet, de s'appuyer sur les forces de la société civile comme sur celles des acteurs économiques orga-

nisés, d'accepter des compromis négociés pour le bien commun de la Dombes.

LES PROCESSUS EN COURS

Aujourd'hui, nous observons des prises de position et des actions nombreuses et diversifiées qui nous amènent à faire le pari de la possibilité de l'élaboration d'un projet de territoire partagé par tous. Malgré les réticences et les inquiétudes qui s'expriment, de nombreuses raisons permettent d'être optimistes.

C'est notamment une relance profonde de la filière piscicole qui commence à porter ses fruits grâce au soutien du Conseil général et à la mobilisation de tous ses acteurs. Volonté manifestée dans les démarches et actions entreprises dès cette année. Structuration et développement de la filière, augmentation en quantité et en qualité des productions de poissons de Dombes, incitations à la remise en eau d'étangs délaissés, attachement à la réussite de chaque maillon de la filière jusqu'aux recettes de cuisine, avec l'appui du CNRS sollicité sur les modalités de transformation des productions.

Cette évolution, au-delà d'un inévitable aspect d'aubaine financière, constitue une étape très importante apte à garantir la réussite durable d'un développement économique et écologique de la filière « poisson ». Les acteurs de cette filière apparaissent comme une force organisée et solide, partenaire à part entière des agriculteurs, solidaire au service d'une grande ambition pour la Dombes.

La survie de la Dombes passe nécessairement par cette structuration-là, la plus importante pour elle, car sans étangs pas de Dombes et sans une rentabilité économique et écologique des étangs, pas de Dombes non plus. Les actions en direction des étangs représentent des leviers pertinents pour susciter une dynamique locale en agissant sur le cœur des identités dombistes. Le tourisme est en train de s'organiser et une même dynamique pourrait être impulsée en faveur de la filière « bois » par le Conseil général ; d'où l'opportunité du moment, une chance historique de « remuer » les autres secteurs du territoire prolongeant l'élan donné par la pisciculture et

la filière « poisson ».

La condition nécessaire à la mise en œuvre d'un projet de territoire pour la Dombes est en place mais elle n'est pas suffisante : d'autres domaines économiques, écologiques et culturels commencent à fédérer leurs actions et réflexions. **Quelles sont ces initiatives institutionnelles et associatives en cours ?**

• **La charte du contrat Avenir Dombes Saône avec la Région (CDDRA)** apporte une vision globale sur 62 communes, soit une grande partie de la grande Dombes. Elle constitue un vrai projet de territoire, négocié, décliné dans des fiches-actions et comporte des partenariats nombreux, opérationnels et scientifiques.

Des commissions ont travaillé par thèmes, comme **la commission « étangs »** qui a engagé des recherches innovantes pour la promotion des étangs en lien avec les professionnels de la pisciculture, de l'agriculture et de la chasse. Cette commission est aussi à l'origine d'une coopération avec l'Education nationale, pour la réalisation d'un outil pédagogique à l'usage de toutes les écoles primaires du territoire afin de faire connaître et comprendre aux enfants et aux adultes l'écosystème exceptionnel des étangs. **La commission tourisme** a produit un schéma de développement d'un secteur économique central pour la richesse du territoire qui pourrait être considérablement développé. Une étude des déplacements et cheminements doux est en cours. Le développement des entreprises, de l'artisanat et du commerce, de l'économie solidaire et la promotion de l'emploi ont fait l'objet de nombreuses initiatives et financements. Le CDDRA est sensible aux initiatives citoyennes, à la possibilité pour des habitants, anciens et nouveaux, de s'approprier la connaissance du territoire, d'en repérer les enjeux d'appartenance et d'ouverture.

Une candidature à un appel à projets européen LEADER est présentée en commun avec l'Association pour la création d'un PNR, sur le thème de l'eau.

Pour autant, certaines parties du territoire dombiste sont couvertes par d'autres CDDRA, en Val de Saône nord (secteur Thoissey), à proximité de Bourg-en-Bresse, ou sur les côtières. Ainsi, les projets ne sont pas toujours convergents pour la Dombes et les moyens mal mutualisés.

Entre certaines communautés de communes du territoire, en lien avec le CDDRA Avenir Dombes Saône, des partenariats sont en cours ou engagés

Apparaissent une multiplication des échanges et la recherche de convergences de vues relatives au développement économique, à la promotion de l'environnement, du tourisme, et de la communication et même la création d'un service mutualisé pour l'urbanisme. Il s'agit de renforcer les cohérences et d'apprendre à travailler ensemble, d'établir entre les hommes et les femmes de bonne volonté qui s'y consacrent une confiance réciproque. Lorsque des buts communs partagés et la nécessité de faire des économies seront suffisamment évidents aux yeux de tous, des fusions seront alors possibles. Mais d'autres communautés de communes sont extérieures à ce CDDRA, limitant les échanges et les cohérences.

• **Les schémas de cohérence territoriale (SCOT)**

La grande Dombes est concernée principalement par deux SCOT, Dombes et Val de Saône Dombes, qui sont en train d'engager la révision de leur schéma ; ils échangent et coopèrent régulièrement afin d'assurer la cohérence entre les territoires et une première mutualisation des moyens.

Les SCOT définissent la déclinaison locale des politiques nationales en matière d'urbanisme, d'économie d'énergie, de lutte contre les gaz à effet de serre, dans le cadre des objectifs de développement durable et de transition énergétique. Les deux SCOT ont assuré, depuis les années 2000, une certaine régulation de l'étalement urbain donc de la consommation d'espaces agricoles et naturels. Les modifications réglementaires récentes ont donné un territoire commun au Scot de la

Dombes et à trois communautés de communes : Centre Dombes, Chalaronne Centre, canton de Chalamont. C'est ainsi que le chantier en cours, celui de l'aménagement commercial, se travaille à quatre, en coopération étroite. Soulignons que deux autres SCOT, Bugey Côtière Plaine de l'Ain (BUCOPA) au sud-est, et celui de l'agglomération de Bourg au nord, empiètent sur le territoire dombiste, rompant certaines cohérences.

- **L'INTERSCOT** assure à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise une interconnaissance entre treize SCOT ainsi qu'une analyse « transfrontière » des enjeux de développement.

- **Les syndicats de rivière et leurs contrats, pour la Veyle et la Chalaronne**

Ils ont le souci de la qualité de l'eau et sont en relation avec les acteurs précédents. Leur prise en compte de la grande Dombes est d'autant plus justifiée que la quantité de l'eau qui se déverse depuis les rivières et fossés dombistes

sur les bords de Saône interroge et inquiète les riverains.

- **Le Conseil Local de Développement (CLD) Avenir Dombes Saône** : Il est à l'écoute des habitants et recueille leurs points de vue sur leur environnement. Il crée des supports de communication qui permettront de faire connaître la Dombes à tous.

Il a aussi le souci de la transmission générationnelle des savoirs et des savoir-faire relatifs à l'écosystème dombiste, afin de pallier le déficit d'information et de formation des habitants, des élus et des professionnels sur le sujet. Son territoire est cependant lié au CDDRA Avenir Dombes Saône, tandis que d'autres CLD liés à trois autres CDDRA sont plus centrés sur la Bresse, ou sur la Plaine de l'Ain, et moins sur le reste du territoire dombiste.

- **Les associations patrimoniales et environnementales, des regroupements professionnels comme Dombes Qualité, le Parc des Oiseaux**, sont très déterminés à pérenniser et à valoriser la Dombes.

Ils ont produit beaucoup d'outils de promotion depuis plusieurs dizaines d'années : textes, expositions, événements de promotion des patrimoines dombistes, musée virtuel..., qui ont sensibilisé un très large public à l'intérêt d'un projet à l'échelle de la grande Dombes.

Ces nombreuses initiatives et tant d'autres qui n'ont pas été évoquées constituent, de fait, une amorce solide pour un projet de territoire.

Pour l'instant, elles sont disjointes, partielles, territorialisées. Comment les faire converger ? Comment créer la dynamique pour la globalité du territoire dombiste ? Comment sortir des intérêts sectoriels, confortant division, isolement, cloisonnement, concurrence stérile, et comment promouvoir la capacité à se fédérer, à valoriser la grande Dombes, et donc à se défendre contre les pressions urbaines extérieures ?

UNE MÉTHODE DE TRAVAIL POUR AVANCER

- **Partager** des outils matériels et culturels, **gagner** une confiance réciproque

- **Engager** sans tarder un processus d'échanges et de rapprochement entre les différents organismes et structures.

- **Repérer** les buts communs et les enjeux partagés.

- **Construire** des références communes.

- **Simplifier** l'organisation.

- **Mutualiser** les moyens, les équipes, les structures et **viser** la cohérence des périmètres respectifs.

- **Connaître** l'expérience de nos voisins en la matière et **s'en inspirer**, comme par exemple celle du Beaujolais avec ses méthodes.

- **Apaiser** les craintes des socio-professionnels qui sont des acteurs importants et incontournables pour l'élaboration du projet de territoire.

- **Avant tout, penser** « projet d'aménagement et de développement », car pisciculteurs, éleveurs, agriculteurs, chasseurs, acteurs du tourisme, artisans, commerçants, restaurateurs, associations, habitants, ont tous un intérêt économique et social pour la richesse produite par une approche globale et fédérée.



C'est le moment d'une fécondation croisée entre les multiples initiatives positives qui prennent corps aujourd'hui sur le territoire ; d'où le désir d'un message fort et partagé pour engager l'écriture d'un projet visant à développer le territoire, à simplifier les structures, à économiser l'énergie et l'argent public.

Pour tous les Dombistes, collectivités, acteurs économiques et associations,

c'est le moment de s'atteler au projet pour la grande Dombes.

Les menaces sont là, fortes et réelles. Mais les conditions d'une convergence sont en bonne voie pour aller de l'avant, ensemble et avec l'appui, y compris financier, de la région Rhône-Alpes et du département de l'Ain. La situation n'a jamais été aussi favorable.

Le PNR, une démarche fédératrice, identitaire et innovante pour la DOMBES

Michel RAYMOND

Président de l'association pour le PNR de la Dombes
Conseiller régional

En projetant un regard sur l'avenir de la Dombes à travers le prisme choisi de l'étang, c'est le futur projet du territoire dombiste qui se profile, tant l'étang interroge des aspects différents du territoire et manifeste ainsi la nécessité d'une vision transversale. Le travail sur le développement durable a appris aux Dombistes combien la séparation, encore trop souvent présente dans certains documents, entre la dynamique d'un écosystème fragile et les ambitions économiques et urbaines d'un territoire est réductrice et dépourvue de signification.

Les contributions présentées montrent également combien la transversalité sectorielle s'accompagne également, pour la Dombes, d'une transversalité territoriale puisque, même en focalisant l'attention sur l'étang, l'avenir de la Dombes se joue largement à travers la complémentarité ancestrale avec ses côtières. Il est difficile d'imaginer une Dombes centrale sanctuarisée avec une urbanisation et des voies de communication qui l'enserreraient toujours plus. Et la diversité des activités – agriculture, pisciculture, tourisme, exploitation forestière... – sont là pour illustrer la complémentarité de ces territoires dombistes, tout comme les continuités écologiques à travers, en particulier, les rivières de la Chalaronne et de la Veyle.

Les enjeux identifiés soulignent la spécificité dombiste et la nécessité de l'affirmation de l'identité et d'un développement endogène et qualitatif face aux ambitions et pressions urbaines, lyonnaises notamment. L'émergence depuis le 1er janvier 2015 de la Métropole de Lyon, nouvelle collectivité territoriale née de la fusion du Grand Lyon et du conseil général du Rhône sur ce même territoire, donne à celle-ci de nouveaux outils, de nouveaux moyens, pour jouer dans la cour des grandes capitales européennes. Mais cela va aussi accroître les pressions territoriales et la poussée en tache d'huile qui constituent un péril pour la Dombes.

Les graves difficultés rencontrées par le système des étangs, système économique et écologique, ainsi que le risque de disparition progressive – mais qui peut être rapide – des étangs au profit de grandes cultures, mais aussi de l'urbanisation, seraient un danger pour la Dombes que nous aimons tous.

La préservation des territoires agricoles, la préservation des espaces naturels sont au cœur du projet de parc naturel régional de la Dombes, et la limite sud du parc sera aussi la limite nord de la Métropole lyonnaise. Sans oublier les limites ouest et nord à soustraire aux pressions urbaines des autres agglomérations périphériques. Développement très urbain au sud, dans la Métropole, et dans les agglomérations voisines, et développement rural qualitatif choisi – et non subi – au sein du parc naturel régional de la Dombes, tel est l'enjeu primordial. Enjeu pour les habitants, anciens ou récents, venus chercher un lieu de vie de qualité, mais aussi enjeu d'aménagement du territoire à l'échelle régionale et nationale, et même européenne.

Un PNR, c'est un territoire avec une identité et c'est un projet avec des moyens humains et financiers. S'agissant de ces derniers, le PNR est financé par la Région et le Département pour l'essentiel : c'est positif en cette période difficile pour notre pays, les collectivités, comme les entreprises et les habitants. Pour un euro engagé par le territoire, ce sont cinq euros qui peuvent ainsi être investis.

Le projet, que l'on appelle la « charte » du parc naturel régional est à construire, maintenant, pour une durée de douze ans, par tous les acteurs : collectivités, socio-économiques et associatifs, sans oublier les habitants. C'est la tâche des mois qui viennent. Travailler ensemble, ce n'est pas toujours simple. Il y a des divergences d'appréciation, des conflits d'usage, des conflits d'intérêts, des craintes... Mais l'union fait la force. C'est bien en se mettant tous autour de la table que nous pourrons construire l'avenir de la Dombes, un avenir ambitieux, exigeant. Ce projet, ce sont des orientations fortes et des actions concrètes. C'est un contrat entre tous les acteurs, et non des réglementations (le PNR n'a pas ce pouvoir d'ailleurs).

Soutenir la filière piscicole dans la durée, accompagner les évolutions de l'agriculture et des exploitants qui le souhaitent, concevoir un tourisme durable, respectueux des propriétés et des habitants, tout en étant porteur de valeur(s) et d'identité, favoriser des activités économiques endogènes, en partie nouvelles, depuis l'exploitation de la forêt dombiste jusqu'aux commerces et services, en passant par l'artisanat, le tourisme, l'économie solidaire... voilà des objectifs. Soulignons que sans l'agriculture et la pisciculture, il n'y aurait pas de parc. Bien sûr aussi, le projet du PNR est la valorisation de tous les patrimoines, patrimoine historique, patrimoine environnemental... C'est aussi d'engager des réflexions relatives aux questions posées par le transport, l'énergie, les services pour le territoire, par exemple.

L'association pour la création du parc naturel régional de la Dombes a pour mission de fédérer tous les acteurs afin d'élaborer ce projet, la charte, sur laquelle se prononceront les communes le moment venu. C'est alors qu'elles décideront de leur adhésion au parc, ou non, en connaissance de cause. Pour bien associer tous les acteurs à l'élaboration de la charte, l'association est composée de trois collèges : collectivités, acteurs socio-économiques et associations. Au 1er janvier 2015, 51 communes avaient déjà adhéré, ainsi que 5 communautés de communes et 4 syndicats mixtes, sans oublier le département de l'Ain et la région Rhône-Alpes, permettant d'engager activement la démarche. L'association travaillera aussi aux rapprochements des structures administratives existantes, pour simplifier et rendre plus efficient le « millefeuille ».

La grande Dombes, dans toutes ses composantes, de la Dombes des étangs au Val de Saône, en passant par la Dombes forestière et la Dombes bocagère, a un passé, une histoire, des traditions... Un présent bien sûr aussi, avec la qualité de vie, du cadre de vie, de l'environnement, ses activités économiques. Mais quel est son avenir, avec les multiples menaces et pressions qui pèsent sur elle ?

À nous tous, acteurs dombistes, de nous retrousser les manches, de nous unir pour construire ce projet à destination des prochaines décennies. La démarche du PNR de la Dombes est fédératrice, identitaire, innovante..., afin que nous transmettions à nos enfants et petits-enfants une Dombes aussi belle et vivante que celle que nous avons reçue en héritage. C'est cela le vrai développement durable.

Que vive la Dombes !